

## **Annexe 1**

### **Composition du groupe de travail**

#### **« Établissement d'une doctrine régionale relative à l'encadrement de la production HLM dans les communes comptant plus de 40 % de logements sociaux »**

##### **Services déconcentrés de l'État :**

Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement  
Direction Départementale des Territoires de l'Aisne  
Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Nord  
Direction Départementale des Territoires de l'Oise  
Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Pas-de-Calais  
Direction Départementale des Territoires et de la Mer de la Somme

##### **Représentants du premier collège du CRHH (collectivités territoriales et leurs groupements) :**

Région Hauts de France  
Conseil départemental du Nord  
Conseil départemental de l'Oise  
Conseil départemental du Pas-de-Calais  
Communauté d'Agglomération du Beauvaisis  
Communauté d'Agglomération de Béthune, Bruay, Artois Lys Romane  
Communauté d'Agglomération du Boulonnais  
Communauté d'Agglomération Valenciennes Métropole  
Communauté Urbaine d'Arras  
Communauté Urbaine de Dunkerque  
Grand Soissons Agglomération  
Ville de Saint-Quentin

##### **Représentants du deuxième collège du CRHH (professionnels intervenant dans les domaines du logement, de l'immobilier, de la construction ou de la mise en œuvre des moyens financiers correspondants) :**

Action Logement Services  
Établissement Public Foncier des Hauts-de-France  
Établissement Public Foncier Local des territoires de l'Oise et de l'Aisne  
Fédération Nationale des Agents Immobiliers  
Union Régionale pour l'Habitat des Hauts-de-France

##### **Représentants du troisième collège du CRHH (organismes intervenant dans la lutte contre l'exclusion, représentants d'usagers, représentants des bailleurs privés et personnalités qualifiées) :**

Fédération des Acteurs de la solidarité  
Union Régionale des Associations Familiales